



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

Pour Affichage

Déclaration CFDT au CCE du 13 décembre sur l'accord pour l'entretien des Tenues de Travail.

La CFDT ne sera pas signataire de cet accord même si celui-ci prend en compte plus de 80 000 salariés du Groupe en France. Pour la CFDT, le compte n'y est pas. Nous rappelons, que si la Direction Groupe a décidé de négocier un accord sur le nettoyage des Tenues de Travail, c'est grâce à la pression des juges interpellés par les sections CFDT partout en France. Les salariés qui ont engagé des actions en justice avec la CFDT ont obtenu en moyenne entre 10 et 25 € avec des dommages et intérêts tout en gardant le baril de lessive chaque Trimestre. Cet accord, avec le retrait du baril de lessive et une prise en charge mensuelle progressive sur 3 ans (6 € Brut en 2014 vers 8 € Brut en 2016) aurait pour effet de minorer les droits des salariés qui ont obtenu gain de cause devant la justice.

Retrouvez toutes ces infos sur notre Site :

<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>



web